



## LIGUE DOUBLETTE SEPTEMBRE 2018

**Ligue** ouverte aux licenciés (es) en règle avec la FFBSQ et le BOWLING CLUB CHALONNAIS, port du maillot ou chemise au nom du Club (ou de l'entreprise) obligatoire.

### **Ligue en Doublettes tirées au sort chaque lundi avec classement individuel :**

#### **Handicap :**

Pour tous les joueurs apparaissant sur le listing FFBSQ (70 % de la différence avec 220). Colonne N du dernier listing paru. Pour les joueurs n'apparaissant pas au listing, le handicap sera calculé en fonction des parties effectuées lors de la dernière ligue.

En cas d'équipe incomplète après tirage au sort, le joueur seul aura son score doublé pour le calcul.

#### **Déroulement :**

Sur les pistes du Bowling de Châlons en Champagne – **6** lignes par soirée. Décalage de 3 pistes à droite après la 3<sup>ème</sup> partie. La ligue démarrera le **Lundi 17 septembre 2018 à 19h15**. **Présence des joueurs (ses) au moins ¼ d'heure avant.**

**5 soirées les 17 et 24 septembre, 1<sup>er</sup>, 8 et 15 octobre.**

Un nombre de points sera attribué aux joueurs des équipes suivant leur classement chaque soirée. (Total équipe scratch et handicap). 25 pts à chacun des 2 joueurs de la 1<sup>ère</sup> doublette, 22 pts aux seconds, 20 pts au 3<sup>èmes</sup> 19 points au 4<sup>ème</sup> 18 points au 5<sup>ème</sup> etc....1 point aux 22<sup>èmes</sup> et au-delà.

#### **Classements :**

Le classement se fera au cumul des points acquis par chaque joueur au cours des 4 meilleures soirées.

Seront récompensés : les 3 premiers, la première féminine.

*Seront récompensés également la meilleure moyenne scratch, et un joueur ou une joueuse tiré au sort (participation minimum à 4 soirées)*

*Seront récompensés également la meilleure ligne masculine et meilleure ligne féminine scratch réalisées lors de la dernière journée.*

Les récompenses ne sont pas cumulables.

#### **Récompenses :**

**Remise des prix : lundi 17 décembre 2018 après un tournoi individuel à 19h15.**

#### **Engagements :**

Les parties (6 par soirée) sont à régler : Avec votre carte membre licencié à l'accueil bowling, sinon au B.C.C soit **19,20 €** par soirée. Tous les participants paieront également à chaque soirée 2,50 € de retour en lot au BCC. Tout litige sera tranché par la Commission ligue du BCC.

**BONNES BOULES.**